

REPONSES AUX QUESTIONS DU PUBLIC

Questions déposées du 24 au 30 septembre 2025

#1. Questions diverses - 26 septembre 2025 (registre numérique)

Quelles quantités de soude et d'acide sulfurique vont être utilisés et stockés sur le site de St Avold ? Comment seront acheminées la soude et l'acide sulfurique ? L'usine sera elle classée Seveso ? Restera-t-il des déchets dangereux en fin de processus ?

Le stockage de soude et d'acide sulfurique serait d'environ 1 000 tonnes sur site pour chacun de ces produits afin d'assurer la consommation du procédé industriel sur plusieurs semaines et ainsi prendre en compte des aléas d'approvisionnement.

Dans un premier temps la soude et l'acide sulfurique seraient acheminés par camions depuis la plateforme multimodale de Creutzwald ou depuis les producteurs les plus proches. Dans un second temps, si le projet de plateforme multimodale *Captrain* à proximité immédiate du site voyait le jour, l'option rail serait privilégiée.

L'usine pourrait être classée Seveso en raison du stockage de peroxyde d'hydrogène. Des tests à venir sur les usines de démonstration aux Etats-Unis permettront d'affiner les besoins et la quantité nécessaire. Les résultats de ces tests seront connus courant du mois d'octobre 2025 et permettront d'établir si l'usine sera Seveso ainsi que son seuil potentiel (bas ou haut). Le classement sera communiqué sur le site de la concertation.

À ce stade, les seuls déchets potentiellement dangereux identifiés dans notre processus sont les boues issues de la station de traitement des eaux, habituellement considérées comme tels. Des discussions préliminaires ont été engagées avec le groupe Suez pour identifier un exutoire qui permettrait de valoriser leur pouvoir calorifique en combustible solide de récupération (CSR). L'usine Novasteam de Laneuveville (située à moins de 100 km en région Grand Est) dont le démarrage est prévu à l'été 2026 pourrait constituer cet exutoire.



#2. Question rejets - 27 septembre 2025 (registre numérique)

Bonjour, vous indiquez dans un article qu'une station d'épuration filtrera une partie de l'eau mais qu'il y aura des rejets et que vous ferez en sorte de ne pas impacter l'environnement. Comment ? Est-ce à dire que cette question n'a pas encore de solution ? Quid des teintures ?

Toute l'eau utilisée serait traitée par la station de traitement des eaux du site et réutilisée pour 85 % dans le procédé. Seule une petite partie (environ 15%) serait rejetée ensuite dans l'environnement dans le respect des contraintes réglementaires, soit directement, soit

indirectement en passant par une station de traitement supplémentaire existante comme celle d'Arkema ou de GazelEnergie (à venir). Ces options sont à l'étude. Les études d'impact environnementales prendront en compte toutes les mesures de traitement avant rejet, l'état des milieux récepteurs, leur capacité à accepter le rejet ainsi que les éléments définis par le SDAGE régional.

Les teintures provenant des textiles seront capturées dans les boues de notre station de traitement des eaux. Des discussions préliminaires ont été engagées avec le groupe Suez pour identifier un exutoire qui permettrait de valoriser leur pouvoir calorifique en combustible solide de récupération (CSR). L'usine Novasteam de Laneuveville (située à moins de 100 km en région Grand Est) dont le démarrage est prévu à l'été 2026 pourrait constituer cet exutoire.

